APPEL A PROPOSITIONS

Programme de professionnalisation normand 2018

pour les acteurs et actrices de l'emploi, de la formation, de l'orientation professionnelles, et de l'insertion

Une initiative de la Région Normandie et de l'Etat
sous la maitrise d'œuvre du Carif Oref de Normandie

Contacts : Elisabeth Marmontel et Elise Dehays
emarmontel@errefom.info 02 31 46 98 72 edehays@crefor-hn.fr 02 35 73 99 02

La mission professionnalisation portée par le Carif Oref de Normandie

Le Carif Oref de Normandie met en place un programme de professionnalisation à la demande de l'Etat, la Région Normandie et l'ensemble des partenaires, destiné aux acteurs de la formation, l'orientation professionnelles, l'emploi et l'insertion.

Pour la deuxième année consécutive, le site de Caen et le site de Rouen construisent un programme de professionnalisation normand unique.

L'Orientation en Normandie, la réforme de la formation professionnelle avec notamment le compte personnel de formation, le conseil en évolution professionnelle, le contrat de plan régional de développement des formations et de l'orientation professionnelles (CPRDFOP) existant impactent la mission de professionnalisation.

Cette mission a vocation à renforcer les pratiques professionnelles des acteurs de notre région et à contribuer au développement des compétences collectives et du travail en réseau, dans le cadre de la mise en œuvre des politiques publiques. Elle vise tous les acteurs de l'emploi, de la formation et de l'orientation professionnelles, et de l'insertion pour favoriser une mixité des publics et une culture partagée.

La consultation est lancée par les deux sites qui ont des structures juridiques spécifiques durant toute l'année 2017, association loi 1901 pour Caen et GIP pour Rouen jusqu'à fusionner en GIP public dès janvier 2018.

Positionnement du programme de professionnalisation

Le programme de professionnalisation est un programme régional de référence inter réseaux, inter structures, complémentaire aux autres programmes de professionnalisation de chaque réseau.

Une démarche de recueil des besoins

Les actions du programme de professionnalisation sont élaborées à partir d'une démarche de recueil des besoins. Cette démarche a été menée du mois de juin à septembre 2017 à partir d'un recueil de besoins bâti sur la base des actions de l'année en cours, des priorités définies par la Direccte et la Région et des thèmes proposés par les membres du comité de consultation et de programmation (CCP) spécifique à la professionnalisation.

Un CCP s'est réuni le 11 septembre pour débattre des différentes orientations du futur programme régional de professionnalisation. Il regroupe tous les acteurs représentatifs de l'emploi, la formation et l'orientation professionnelles dans la région Normandie.

Est prise en compte également l'exploitation des questionnaires d'évaluation de fin de formation de l'année en cours.

Présentation générale du Carif Oref de Normandie

Le Carif Oref de Normandie devrait être un Groupement d'intérêt public au 1er janvier 2018 co-financé par l'Etat, la Région et les partenaires sociaux. Il sera le résultat de la fusion du Crefor et de l'Errefom.

Le Carif Oref de Normandie, sera :

- un outil d'**aide à la décision**, lieu d'**information**, d'**échange** et de **formation** des acteurs et des actrices de l'emploi, de la formation, de l'orientation professionnelles, et de l'insertion ;

- composé de huit grands domaines de service public sur le champ de l'emploi, de la formation, de l'orientation professionnelles et de l'insertion :

    - parcours de formation et insertion professionnelle,
    - relation emploi formation,
    - anticipation/développement et mutations économiques,
    - offre de formation/certification/qualité de la formation,
    - dispositifs et environnement juridique et institutionnel,
    - orientation/connaissance des métiers,
    - prévention et lutte contre l'illettrisme/FLE,
    - ingénierie, formation et pédagogie ;

- membre du Réseau des CarifOref. Avec quasiment une structure par région, le réseau mobilise ses collaborateurs autour de problématiques communes, d'outils partagés et de manifestations inter-réseaux.

Le programme régional de professionnalisation 2018 comprend :

- des actions partenariales mises en place avec différents acteurs régionaux ;
- des actions sous-traitées à des prestataires.

Le programme 2018 propose les axes suivants :

Axe 1 : Comprendre l'environnement Emploi Formation Orientation en mutation constante
Axe 2 : Orienter et accompagner les personnes pour sécuriser les parcours
Axe 3 : Pratiques pédagogiques
Axe 4 : Culture numérique dans les pratiques professionnelles
Axe 5 : Les rendez-vous du Carif Oref

Le programme de professionnalisation pour 2018 pourra être décliné selon trois modalités :

· des actions d'information,
· des conférences ou des manifestations spécifiques,
· des actions de professionnalisation.

Le présent appel à propositions porte sur cette dernière catégorie pour les actions de tous les axes faisant l'objet d'une prestation.

IDENTIFICATION

Carif Oref de Normandie
Site Caen : Errefom
Unicité
10 rue Alfred Kastler
Bâtiment A
14000 Caen

Carif Oref de Normandie
Site de Rouen : Crefor
Pôle Régional des Savoirs
115 boulevard de l'Europe
BP 1152
76176 Rouen Cedex

PUBLICS CONCERNES

Le programme régional de professionnalisation vise tous les acteurs et actrices de l'emploi, formation, orientation professionnelles et de l'insertion.

CONDITIONS D'ORGANISATION DE L'ACTION

- **Durée** : les actions sont d'une durée de 1 à 5 jours. Les sessions peuvent être fractionnées dans le temps. La durée peut excéder, le cas échéant, 5 jours. Dans ce cas, il est nécessaire de l'argumenter. Lors des bilans de formation, les participants sont souvent demandeurs d'une journée de retour sur les pratiques à 3 ou 6 mois. **Si vous pensez qu'un retour de pratiques soit intéressant à prévoir pour la formation que vous proposez, merci de l'indiquer et de l'argumenter. Le Carif Oref de Normandie doit cependant pouvoir retenir votre proposition de formation, avec ou sans l'option du retour de pratiques.**

- **Calendrier** : les dates seront proposées en dehors des vacances scolaires de la zone B. Les dates définitives seront arrêtées en concertation avec les correspondantes du programme du Carif Oref de Normandie (Caen et Rouen).

- **Nombre de participants** : de 10 à 15 stagiaires en fonction des contraintes de l'action.

- **Lieu de déroulement de l'action** : Les actions réalisées se dérouleront en principe dans les locaux du Carif Oref de Normandie à Caen ou à Rouen. Le Carif Oref de Normandie peut mettre à disposition des prestataires, sur leur demande, paperboard, vidéoprojecteur et connexion internet. Certaines actions pourront se dérouler dans d'autres villes du territoire normand comme au Havre ou à Lisieux par exemple. Le Carif Oref de Normandie se chargera de trouver la salle nécessaire à l'action de professionnalisation concernée.

FINANCEMENT, COUT

Le coût d'intervention est exprimé en coût total et par journée, toutes taxes comprises (TTC), tous frais compris.
Ce coût comprend les frais pédagogiques d'animation, de préparation, et les frais de déplacements, restauration et hébergement du (ou des) formateur(s). Ces derniers sont à identifier de façon distincte des coûts pédagogiques.

MODALITES PRATIQUES

La proposition faite par votre organisme pourra porter sur une ou plusieurs actions de formation et devra être établie à partir du dossier de réponse suivant :

- la présentation de l'organisme – annexe 1
- un descriptif par action de formation proposée – annexe 2.

Vous pouvez compléter votre réponse à l'aide d'annexes pédagogiques.
L'appel à propositions est consultable sur le site du Carif Oref de Normandie :
http://www.cariforefnormandie.fr/
Le choix des prestataires sera effectué par un comité de sélection à partir des critères d'analyse suivants :

- clarté et structuration de la proposition ;
- méthode et organisation pédagogique ;
- expérience de l'organisme, expertise de l'intervenant dans le domaine et « qualité sociale de la structure » ;
- coût de la prestation. Il est attendu une présentation claire et précise du budget détaillé.

Le calendrier final des actions sera réalisé en concertation avec les correspondantes du programme.

Le Carif Oref se réserve le droit de décaler ou de suspendre l'une ou l'autre des actions au regard du budget consolidé et des moyens mobilisables.

MODALITES ADMINISTRATIVES

Les mêmes actions auront lieu à Caen et à Rouen.

Les propositions retenues feront l'objet d'une convention entre le Carif Oref de Normandie et le prestataire retenu.

En fonction des demandes des professionnels et du nombre d'inscrits, toute action retenue pour le programme 2018 pourra faire l'objet, en accord avec le prestataire, d'une reconduction en 2019 formalisée par un avenant à la convention initiale de formation.

Le Carif Oref de Normandie devrait être déclaré organisme de formation. Il gèrera donc la facturation et les conventions avec les participants et fournira les feuilles d'émargements ainsi que les attestations de présence pour chacun des participants.

Le Carif Oref de Normandie assurera l'inscription des participants.

L'ouverture de l'action sera confirmée au prestataire 15 jours avant la date de démarrage prévue.
Une liste indicative des participants lui sera communiquée une semaine avant le début de l'action.

CALENDRIER

- **Les propositions sont à adresser pour le 20 novembre 2017 à 12h au plus tard** :
  - en version papier à :
    - Carif Oref de Normandie - ERREFOM - Unicité - 10 rue Alfred Kastler 14000 CAEN, à l'attention d'Elisabeth Marmontel
    - Carif Oref de Normandie - CREFOR 115 boulevard de l'Europe 76176 ROUEN Cedex 1 à l'attention d'Elise Dehays.
  - et en version numérique à emarmontel@errefom.fr et à edehays@crefor-hn.fr
- Publication de l'appel à propositions : 19 octobre 2017.
- Date limite des réponses : 20 novembre 2017 à midi au plus tard (12h).
- Examen des réponses : semaine 48 ou semaine 49
- Si nécessaire, des auditions pourront être envisagées début décembre.
- Période de mise en œuvre : de mars à décembre 2018.

PROGRAMME REGIONAL DE PROFESSIONNALISATION PREVISIONNEL DE L'ANNEE 2018

Sont soumises à proposition, les actions de professionnalisation soulignées des axes 2, 3, 4.
Ne relèvent pas de cet appel à propositions :

- les actions de professionnalisation relevant de partenariats et les journées d'échanges (actions italiques),
- les actions de l'axe 5 qui sont directement traitées par le CARIF OREF.

Les intitulés des actions ne sont pas définitifs et pourront être modifiés, de même que le classement et la répartition des différentes actions.

- **Axe 1 : COMPRENDRE L'ENVIRONNEMENT EMPLOI FORMATION ORIENTATION EN MUTATION CONSTANTE**
  Action 1-1 : La nouvelle réforme de la formation professionnelle
  Action 1-2 : Evolution des compétences Etat/Région
  Action 1-3 : Nouvelle géographie de la « Politique de la Ville »
  Action 1-4 : Maîtriser le CPA/CPF
  Action 1-5 : Comprendre les dispositifs et les financements de la formation
  Action 1-6 : Comprendre les certifications
  Action 1-7 : Action autour du CLéA
  Action 1-8 : Evolution de la VAE
  Action 1-9 : Intégrer les données socio-économiques dans sa pratique
  Action 1-10 : Intelligence économique : protection des données personnelles, quels impacts pour les organismes de formation ?
  Action 1-11 : Découvrir le secteur de l'économie sociale et solidaire
  Action 1-12 : Journées de connaissance des métiers, des secteurs et des filières

- **Axe 2 : ORIENTER ET ACCOMPAGNER LES PERSONNES POUR SECURISER LES PARCOURS**
  Action 2-1 : Compétences : aider à les identifier, les révéler, les formaliser et les évaluer
  Action 2-2 : L'accompagnement VAE
  Action 2-3 : Aborder et travailler les compétences de savoir être professionnel
  Action 2-4 : Approfondir ses connaissances en matière d'ingénierie financière de la formation professionnelle
  Action 2-5 : Egalité homme et femme
  Action 2-6 : Lutte contre le décrochage scolaire

- **Axe 3 : PRATIQUES PEDAGOGIQUES**
  Action 3-1 : Modulariser un dispositif de formation et individualiser les parcours de formation
  Action 3-2 : Quelle évaluation qualitative des actions de formation pour quelle exploitation ?
  Action 3-3 : Approche du français langue étrangère (FLE) à partir du référentiel français langue d'intégration (FLI)
  Action 3-4 : Intervenir en entreprise : l'ingénierie pédagogique pour le développement des compétences clés des personnes en emploi
  Action 3-5 : Journée régionale sur les pratiques pédagogiques

- **Axe 4 : CULTURE NUMERIQUE DANS LES PRATIQUES PROFESSIONNELLES**
  Action 4-1 : *Sensibilisation aux enjeux éducatifs et pédagogiques des pratiques numériques*
  Action 4-2 : *Action 1er niveau en lien avec Communotic*
  Action 4-3 : Construire et mettre en place un parcours de formation en multimodalité
  Action 4-4 : Diversifier ses pratiques pédagogiques par l'usage d'outils numériques (web 2.0)
  Action 4-5 : Le web social au service de l'accompagnement

- **Axe 5 : LES RENDEZ-VOUS DU CARIF OREF**
  Action 5-1 : Conférences liées à l'actualité
  Action 5-2 : Présentations d'outils
  Action 5-3 : Offre de formation : outil de saisie en ligne

CONTENU DES ACTIONS

AXE 2 : ORIENTER ET ACCOMPAGNER LES PERSONNES POUR SECURISER LES PARCOURS

2-1 Compétences : aider à les identifier, les révéler, les formaliser et les évaluer

Public visé

Professionnel(le)s de l'orientation, du conseil, de la formation, de l'insertion

Objectifs

Permettre aux participant(e)s de :

- s'accorder sur une définition de la compétence,
- comprendre les principes méthodologiques de la révélation de compétences,
- découvrir les outils de révélation des compétences,
- construire une méthode adaptée à sa situation professionnelle,
- identifier les enjeux, objectifs et opportunités de l'évaluation des compétences,
- retenir les éléments clés d'un processus d'évaluation des compétences,
- concevoir et développer un processus d'évaluation des compétences.

Modalités pédagogiques
Alternance d'apports théoriques, méthodologiques, d'études de cas et de mises en situation, séquences expérientielles et jeux de rôles.

Nombre d'actions attendues et période de réalisation proposée
Deux sessions, l'une à Caen, l'autre à Rouen, idéalement en octobre 2018

2-2 L'accompagnement VAE

Public visé

Professionnel(le)s certificateurs, organismes de formation, centres de bilan

Objectifs

Permettre aux participant(e)s de :

- connaître le rôle, la place et les postures de l'accompagnateur dans la démarche VAE,
- échanger sur les représentations et les pratiques du métier d'accompagnateur,
- acquérir des outils et techniques utiles à chaque étape du travail de l'accompagnateur en VAE.

Modalités pédagogiques

Alternance d'apports théoriques, méthodologiques, d'études de cas et de mises en situation.

Nombre d'actions attendues et période de réalisation proposée

Deux sessions, l'une à Caen, l'autre à Rouen, idéalement en juin 2018

2-3 Aborder et travailler les compétences de savoir être professionnel

Public visé

Professionnel(le)s de la formation, de l'orientation et de l'insertion

Objectifs

Permettre aux participant(e)s de :

- donner une définition des savoirs être. Que recouvre la notion de *« savoir être » ?*
- comprendre l'importance des savoirs être,
- savoir les identifier avec la personne,
- savoir les valoriser.

Modalités pédagogiques
Alternance d'apports théoriques, méthodologiques, études de cas et travaux de sous-groupes.

Nombre d'actions attendues et période de réalisation proposée
Deux sessions, l'une à Caen, l'autre à Rouen, idéalement en mai 2018.

2-4 Approfondir ses connaissances en matière d'ingénierie financière de la formation professionnelle

Public visé

Professionnel(le)s du conseil en évolution professionnelle (CEP)

Objectifs

Permettre aux participant(e)s de :

- se perfectionner dans le financement de la FPC,
- articuler les différents dispositifs de formation (modularisation, FOAD, VAE…) pour financer un parcours de formation.

Modalités pédagogiques :
Alternance d'apports théoriques, méthodologiques, études de cas apportés par les participants ou proposés et travaux de sous-groupes

Nombre d'actions attendues et période de réalisation proposée :
Deux sessions, l'une à Caen, l'autre à Rouen, idéalement en septembre 2018

AXE 3 : PRATIQUES PEDAGOGIQUES

3-1 Modulariser un dispositif de formation et individualiser les parcours de formation

Public visé

Formateurs-trices, responsables pédagogiques

Objectifs

Permettre aux participant(e)s de :

- modulariser les formations en blocs de compétences afin de répondre aux exigences des parcours VAE et des certifications RNCP,
- découper les contenus pédagogiques pour permettre des parcours de formation différenciés,
- créer l'ensemble des éléments d'un module de formation intégrant des apprentissages individualisés.

Modalités pédagogiques
Alternance d'apports théoriques, méthodologiques, travaux de sous-groupes

Nombre d'actions attendues et période de réalisation proposée
Deux sessions, l'une à Caen, l'autre à Rouen, idéalement en avril 2018

3-2 Quelle évaluation qualitative des actions de formation, pour quelle exploitation ?

Public visé

Formateurs-trices, responsables pédagogiques

Objectifs

Permettre aux participant(e)s de :

- comprendre les principes de l'évaluation qualitative
- définir la méthode qualitative en réponse aux exigences des donneurs d'ordre quant au retour sur investissement des actions de formation qu'ils financent,
- intégrer la démarche d'évaluation dès la conception de l'action,
- mettre en place un processus global d'évaluation adapté aux besoins et exigences des donneurs d'ordre,
- déterminer les conditions opportunes d'utilisation des méthodes qualitatives/quantitatives de suivi et d'évaluation à partir de ce qui peut être évalué dans une action de formation (de l'évaluation de l'action à l'évaluation de l'impact),
- décrire les méthodes qualitatives et quelques outils,
- concevoir les critères et indicateurs,
- exploiter les résultats et en tirer les enseignements pour progresser.

Modalités pédagogiques :
Alternance d'apports théoriques, méthodologiques, études de cas et travaux de sous-groupes

Nombre d'actions attendues et période de réalisation proposée
Deux sessions, l'une à Caen, l'autre à Rouen, idéalement en juin 2018

3-4 Intervenir en entreprise : l'ingénierie pédagogique pour le développement des compétences clés des personnes en emploi

Publics visés

Formateurs-trices et responsables pédagogiques intervenant sur le champ des compétences clés (ou de base)

Objectifs

Permettre aux participant(e)s de :

- comprendre les principes de l'analyse d'activité (didactique professionnelle) en entreprise,
- mettre en place une ingénierie pédagogique sur le champ des compétences clés qui prenne en compte les besoins repérés de l'entreprise et le contexte professionnel

Modalités pédagogiques
Une approche pédagogique axée sur le principe de la formation-action privilégiant la pédagogie inductive autrement dit partir d'un cas ou d'une situation pour en tirer les concepts et la théorie. Les situations correspondent aux activités rencontrées en entreprise.

Nombre d'actions attendues et période de réalisation proposée
Une session en mai 2018 idéalement, lieu à déterminer sur le territoire normand

AXE 4 : CULTURE NUMERIQUE DANS LES PRATIQUES PROFESSIONNELLES

4-3 Construire et mettre en place un parcours de formation en multimodalité

Public visé

Professionnel(le)s du domaine de la formation (directeurs-trices, formateurs-trices, responsables pédagogiques) ayant à prendre en charge un parcours de formation en multimodalité.

Objectifs

Permettre aux participants-es de :

- conduire un projet d'ingénierie de parcours de formation multimodale,
- définir la part du présentiel et du distanciel,
- identifier les outils à utiliser,
- caractériser le rôle de chacun (équipe pédagogique et stagiaires) à partir d'un objectif pédagogique.

Modalités pédagogiques

- Cette action nécessite de recourir aux outils de la pédagogie à distance de façon à ce que les participants expérimentent la modalité et les outils dans leur propre apprentissage.
- Une individualisation des parcours est à mettre en œuvre.
- Une mise en application est attendue basée sur des cas pratiques qui correspondent à la situation professionnelle des participants.
- Un protocole individuel de formation sera signé avec chaque participant et sa structure.

Les expériences antérieures permettent de mettre en exergue quelques points de vigilance :

- le prestataire doit envisager une information précise sur les temps nécessaires en auto-formation (programme, activités à réaliser…) pour permettre aux structures et aux stagiaires de s'organiser,
- le prestataire doit étaler la formation sur une période qui sans être trop longue doit être suffisante pour permettre des mises en situation.

Nombre d'actions attendues et période de réalisation proposée
Deux sessions, l'une à Caen, l'autre à Rouen, idéalement en juin 2018

4-4 Diversifier ses pratiques pédagogiques par l'usage d'outils numériques (web 2.0)

Public visé

Formateurs-trices, animateurs-trices de centre de ressources ou responsables pédagogiques qui souhaitent enrichir leurs pratiques pédagogiques par l'usage d'outils en ligne

Objectifs

Permettre aux participants-es de :

- rechercher, connaître et utiliser les outils du web 2.0 pour :
  - présenter
  - partager/collaborer
  - organiser
  - informer
  - mettre en place une veille partagée
- expérimenter les outils du web 2.0 dans les dispositifs de formation :
  - classe virtuelle, webinaires
  - plateforme d'évaluation par les pairs
  - mind mapping
  - MOOC, SPOC, COOC

Modalités pédagogiques :
Démonstrations, mises en situation pratique de création, alternance de travail individuel et collectif.

Nombre d'actions attendues et période de réalisation proposée :
Deux sessions, l'une à Caen, l'autre à Rouen, idéalement en octobre 2018

4-5 Le web social au service de l'accompagnement

Public visé

Professionnels-es de l'orientation, de l'insertion, conseillers-ères, formateurs-trices

Objectifs

Permettre aux participants-es de :

- comprendre l'intérêt des réseaux sociaux pour sa propre activité d'accompagnement,
- connaître les bonnes pratiques et les outils de la communication du web 2.0,
- avoir les connaissances et les outils pour accompagner efficacement les personnes dans leur recherche d'emploi, leur projet d'orientation ou leur démarche d'insertion.

Modalités pédagogiques :
Alternance d'apports méthodologiques et études de cas liées à l'accompagnement et à la formation

Nombre d'actions attendues et période de réalisation proposée :
Deux sessions, l'une à Caen, l'autre à Rouen, idéalement en avril 2018

Contacts en charge du programme de professionnalisation : Elisabeth Marmontel et Elise Dehays
Mail : emarmontel@errefom.fr - edehays@crefor-hn.fr
Tél : 02 31 46 98 72 - 02 35 73 99 02

ANNEXES

Annexe 1 : DOSSIER DE PRESENTATION DE L'ORGANISME

Coordonnées de l'organisme

Nom :……

Adresse : …….
……..

Tél. : …… Fax : …….....

Mail : …….. Site Internet : ……

Date de création : …… Forme juridique : ……..

Numéro d'enregistrement en qualité d'organisme de formation : …….....……....

Personne ayant qualité pour engager l'organisme *(Nom, prénom, fonction, mail, téléphone) :*
……..

Référent pédagogique de la proposition *(Nom, prénom, fonction, mail, téléphone) :*
……..

Nombre de salariés dans votre structure : ……

Principaux domaines d'intervention et expérience de l'organisme en matière de formation des professionnels de l'emploi-formation-orientation. Précisez vos références clients
……
……
……
……
……
Décrivez votre activité de formation en rapport avec votre réponse à cet appel à propositions
……
……
……
……
……
……

A joindre impérativement Curriculum Vitae du ou des formateurs intervenant sur la ou les actions concernées. Précisez les actions de professionnalisation suivies dans les trois dernières années par le (la) formateur(trice).

NB : vous pouvez joindre tout document d'information complémentaire que vous jugerez utile.

Nom – Prénom – Fonction du signataire

Certifié exact, signature, cachet de l'organisme

Annexe 2 : DESCRIPTIF DE L'ACTION DE FORMATION

1. Intitulé de l'action
Vous pouvez modifier l'intitulé de l'action que vous proposez (par rapport à celui présent dans le cahier des charges) afin de refléter au mieux le contenu de votre proposition sous une forme attractive.

2. Numéro de l'action

3. Objectifs généraux
A préciser en les déclinant en objectifs opérationnels.

4. Durée
Indiquez le nombre total de journées de l'action proposée (minimum 1 jour et maximum 5 jours) et l'organisation souhaitée. Par exemple, pour une session de 5 jours : 5 jours groupés ou une journée/mois sur 5 mois ou 3 jours + 2 jours … Les durées supérieures à 5 jours sont à justifier.

5. Dates (Hors vacances scolaires de la zone B)
Vous proposerez plusieurs périodes d'intervention et vous indiquerez vos disponibilités précises (dates) en accord avec les périodes du calendrier prévisionnel inscrit dans le cahier des charges.

6. Contenus
Précisez de manière détaillée et séquencée les thèmes et sujets abordés au cours de l'action de formation. Ils doivent être clairement formulés de manière à permettre aux professionnels de s'inscrire en connaissance de cause.

7. Méthode et organisation pédagogiques
Précisez les modalités de la formation proposée : travaux de groupe, études de cas, mises en situations, alternance d'apports théoriques et d'exercices pratiques…

8. Moyens humains
Présentez-le(s) profil(s) du-de la (ou des) intervenant-te(s) en précisant la nature de ses (leurs) qualification(s) et expériences au regard de l'action proposée. **Joindre impérativement CV du (de la) formateur(trice) intervenant(e) sur la (les) action(s) concernée(s).**

9. Evaluation de l'action
Décrivez les modalités d'évaluation de l'action proposée en précisant les indicateurs que vous utiliserez.

10. Coût de l'action
Votre proposition fera apparaître le tarif de l'intervention exprimé en coût total et par journée TTC, tous frais compris.
Ce coût comprendra les frais liés à la préparation et à l'animation (photocopies d'articles, de supports, de bibliographies pour l'élaboration de dossiers pédagogiques…) et les frais de déplacement qui sont à identifier de façon distincte des coûts pédagogiques.

11. « Accroche » pédagogique (encart de promotion de l'action)
Rédigez une « accroche » (500 caractères espaces compris maximum) pour présenter l'action proposée. **Elle doit faciliter la compréhension de l'action et guider les choix par les professionnels.** Elle sera intégrée au descriptif de l'action qui servira de support d'information.

SITE DE CAEN	SITE DE ROUEN
Errefom	Crefor
Unicité	Pôle régional des savoirs
10 rue Alfred Kastler	115 boulevard de l'Europe
Bâtiment A	BP 1152
14000 CAEN	76176 ROUEN CEDEX 1

Site de Caen

Site de Rouen